tout aussitôt et conduit devant M. Guyot, chef de la sûreté, Paul Vanhove avoua qu'en effet il était l'auteur de ce vol et d'autres plus importants encore.

Mercredi matin, M. Guyot se rendit, en compagnie de quelques agents, au domicile du garçon de magasin et y opéra une fructueuse perquisition.

Dans la chambre encombrée du jeune homme, on trouva 160 faux-cols, 48 paires de manchettes, 20 paires de gants, 50 cravates, 25 chemises, 4 parapluies, 5 cannes, 10 chapeaux, 2 casquettes, 6 paires de bottines, tous objets neufs et portant la marque de la maison Dewachter. Il y en avait pour une somme de 1000 fr. environ.

Paul Vanhove s'était procuré toutes ces marchandises de façon très simple ; à chacune de ses sorties, à midi, au soir, il dissimulait quelques objets sous ses habits ; dans le courant de la journée, quand il allait effectuer des livraisons chez des clients, il avait soin d'emporter toujours le double des objets commandés. Depuis sept mois qu'il exerçait ce fructueux manège, ses chefs ne l'avaient jamais surpris en défaut ; il jouissait d'ailleurs dans la maison d'une confiance illimitée, acquise par son zèle et son savoir-faire.

Paul Vanhove avait déjà, il y a deux ans, été engagé à la maison Dewachter où l'on utilisa ses services pendant environ quinze mois ; il alla ensuite à Douai, travailler chez un chapelier et revint à Lille chez ses anciens patrons qui le placèrent au rayon de la chapellerie.

L'indélicat jeune homme a été dans la soirée conduit au parquet et écroué.

LES EXPLOITS
de la « Bande Noire »
à l'Ecole des Arts-et-Métiers

Quel résultat a donné la perquisition effectuée mardi matin à l'Ecole des Arts et Métiers ? Voilà ce que se demandent avec curiosité tous ceux qui s'intéressent à cette singulière affaire.

Nous sommes allés hier voir le juge d'instruction pour lui demander ce qu'avaient révélé les nombreuses lettres en style conventionnel saisies dans les casiers des élèves. Malheureusement M. le juge d'instruction n'avait pas encore ouvert sa volumineuse serviette. Ce n'est que dans deux ou trois jours que l'opération du dépouillement commencera.

A l'Ecole des Arts et Métiers, il y a actuellement un calme apparent ; les élèves « potassent » leurs examens et s'apprêtent à partir en vacances.

Que de choses, ignorées de leurs maîtres, ils pourront, le soir à la veillée, raconter à leurs parents stupéfaits !

Un Hallu noi écrasé rue de Gand. — Mercredi après-midi, vers quatre heures, un tisserand du Mont-d'Halluin, Emile Vandame, 51 ans descendait, à proximité de la porte de Gand, d'un car J.

Le malheureux glissa sur le pavé et tomba à la renverse. Au même moment survint, au trot, une voiture attelée de deux chevaux et lourdement chargée. Emile Vandame n'eut pas le temps de se relever ; la voiture passa et l'une des roues lui écrasa la jambe droite.

Transporté aussitôt dans un estaminet voisin, le blessé y reçut les soins d'un docteur, qui le fit transporter à l'Hôpital Saint-Sauveur.

On ne connaît pas le propriétaire de la voiture, qui a pris la fuite.

Une voix amie

J'ai entendu des voix, comme Jeanne d'Arc. C'était celle de la vendeuse des Galeries Victor Vaissier, qui m'engageait à adopter le savon Trèfle Vaissier N° 383, un vrai porte chance, et celle de mon amie qui me trouvait adorable, grâce à ce fin savon. Obéissante, j'ai choisi ce parfum, et jamais de ma vie je n'eus autant de veine.

ROUBAIX

CONGRÈS TRIMESTRIEL
des Cercles d'Etudes de la Jeunesse Catholique

Le Congrès trimestriel des Cercles d'études de la Fédération de la Jeunesse Catholique de Roubaix s'est tenu hier soir, à la Maison des Œuvres du Sacré-Cœur, boulevard de Strasbourg.

Il était présidé par M. l'abbé Delille, curé du Sacré-Cœur, entouré du R. P. Pascal, directeur de la Fédération de MM. Pierre Lestienne, président de l'Union Catholique, René Desroussaux, président de la Jeunesse Catholique, Adolphe Delmasure, secrétaire général, Joseph Crombé, secrétaire de l' « Effort », P. Delhemmes, président du Cercle Pie X, chargé du rapport du Congrès, et des délégués des divers Cercles d'études.

M. Arthur Thieffry, vice-président, et M. l'abbé Achte, vicaire du Blanc-Seau, représentaient la Fédération de Tourcoing.

Après la prière M. l'abbé Delille a dit qu'il était heureux de recevoir l'élite de la Jeunesse Catholique dans les nouveaux locaux de la Maison des Œuvres. M. P. Delhemmes a remercié au nom du Cercle Pie X les jeunes gens qui s'étaient réunis si nombreux à ce Congrès, et M. le Curé qui a permis au Cercle d'études de prendre un nouvel essor en bâtissant la nouvelle Maison des Œuvres.

M. l'abbé Delille a ensuite donné la parole au rapporteur, M. Jules Dumont, du Cercle Pie X, qui a très bien traité le sujet suivant : « Les lois d'assistance sociale et la collaboration des particuliers à leur application ».

Voici un résumé succint de ce rapport, qui a été écouté attentivement par tous les assistants et a ensuite donné lieu à une très intéressante discussion.

Nous avons une législation d'assistance et de protection sociales que nous ne connaissons pas ou que nous méconnaissons constamment.

Ces lois, cependant, pour porter leurs fruits, réclament notre collaboration.

Pour la plupart, prévenus contre des législateurs dont nous n'avons pas à nous louer lorsqu'il s'agit de notre religion, nous repoussons de parti-pris tout ce qu'ils peuvent faire. De là, cette ignorance ou cette abstention vis-à-vis de nos lois sociales. D'autres ont contre ces lois des préjugés qu'un examen sérieux a promptement réduits à néant.

Notre législation sociale, quoiqu'incomplète, est cependant déjà respectable et elle demeure le plus beau titre de gloire de nos législateurs ; prenant l'enfant dès le berceau elle le suit pas à pas jusqu'à sa majorité pour le protéger. Si alors l'homme n'est plus protégé par des lois sévères, il a droit néanmoins à l'assistance obligatoire dans la maladie et dans la vieillesse.

Le législateur a très bien compris la nécessité de la collaboration des particuliers à l'application des lois d'assistance sociale : aussi l'a-t-il prévue et permise.

La loi récente d'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables nous en fournit un exemple très démonstratif ; en effet, elle permet à tout habitant ou contribuable de la commune de se faire le contrôleur des décisions municipales et d'exiger au besoin l'inscription ou la radiation de personnes omises ou indûment portées sur la liste.

Les catholiques doivent à ces lois un dévouement d'autant plus grand qu'elles sont pour eux la conséquence d'un christianisme complet auquel ils prennent les forces nécessaires pour se dévouer à leur prochain.

M. l'abbé Delille a remercié M. Dumont de son intéressant rapport. La réunion a pris fin à dix heures.

ACCIDENT MORTEL
au Conditionnement de la Chambre de Commerce

Un terrible accident s'est produit mercredi soir, vers 6 heures 1/2, dans la cour du Conditionnement de la Chambre de Commerce, boulevard de Beaurepaire.

Un domestique, Alphonse Honoré, 48 ans, rue de la Perche, employé à la filature de M. Motte-Bossut, boulevard de Mulhouse, conduit, chaque soir, un camion chargé de balles de laine, à ce Conditionnement.

Le domestique était allé mercredi, comme de coutume, prendre son goûter à l'estaminet Séber, boulevard de Beaurepaire, 9, avant de pénétrer avec son chargement dans la cour du Conditionnement.

Pendant ce temps, son cheval partit seul et pénétra dans la Condition où il s'emballa.

M. Honoré courait pour l'arrêter, mais au moment où il allait saisir la bride, il trébucha et tomba. Deux roues du véhicule lui passèrent sur le corps, tandis que le cheval, continuant sa course folle, sortait par une autre porte pour n'être arrêté que sur le boulevard.

Des témoins de l'accident relevèrent l'infortuné domestique.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, il expira dix minutes plus tard.

Il avait eu la poitrine défoncée.

M. Motte-Bossut est allé apprendre avec ménagement la terrible nouvelle à la femme du malheureux Alphonse Honoré.

UN PORTRAIT DE Mgr BERTEAUX

On peut en ce moment admirer, rue du Pays, à l'étalage de M. Vilateau, tapissier, un très beau portrait du vénérable doyen de Saint-Martin, Mgr Berteaux. C'est le tableau qui a été installé solennellement dans la grande salle du Cercle de la Concorde, rue du Vieil-Abreuvoir, et dont on a ici même raconté, il y a dix jours, l'inauguration. L'auteur est M. Etienne Vanhove, le peintre roubaisien si apprécié, qui vient de nous donner, dans cette toile superbe, un nouveau témoignage de son habileté à concilier avec les exigences de l'art les conditions du vrai, et à formuler fidèlement la ressemblance sans se complaire dans l'imitation mesquine.

Mgr Berteaux est représenté dans tout l'éclat de sa dignité prélatice, avec la soutane violette à parements rouges et le grand manteau romain. Le tableau est d'une vérité saisissante ; tous les détails de la physionomie y sont rendus sans minutie, mais avec une netteté parfaite ; les accessoires y sont traités supérieurement, mais avec discrétion et sans jamais porter préjudice à l'importance de la figure. Enfin, toute cette peinture, si remarquable par la précision du dessin et la souplesse du coloris, est ennoblie par l'expression d'un caractère universellement estimé et aimé dans notre ville de Roubaix, depuis plus de quarante ans, et qui est fait tout à la fois de dignité, de charité, d'amabilité, d'exquise délicatesse et de souveraine bonté. C'est, en somme, une œuvre de premier ordre, qui fait le plus grand honneur à M. Etienne Vanhove et qui mérite à tous égards d'occuper au Cercle de la Concorde la place la plus en vue.

Conseil municipal. — Voici l'ordre du jour de la séance du 2 juillet que nous avons annoncée hier :

Communications de l'Administration. — Agents municipaux : Habillement ; fourniture de draps ; réception définitive ; approbation. — Café-laiterie du Parc de Barbieux : Procès-verbaux de réception définitive des travaux ; approbation. — Services municipaux et archives : Reliures ; marché de gré à gré ; approbation. — Fête Nationale : Ascension aérostatique ; marché de gré à gré ; approbation. — Souscription pour l'érection d'un monument à J.-B. Trystram, à Dunkerque. — Voirie municipale : Rue des Arts, partie comprise entre le N° 33 et la rue d'Inkermann ; travaux de pavage ; réception définitive.

Rapports des Commissions. — Bâtiments municipaux : Salle d'Expositions : carrelages et pavages ; modifications au devis ; approbation. — Bureau de bienfaisance : Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1908 ; approbation. Budget supplémentaire de l'exercice 1909 ; approbation. — Hospices : Achat de terrains ; aliénation de titres de rente ; avis du Conseil municipal. Acquisition par les Hospices des terres et de la ferme de l'Espierre ; droit d'option accordé à la Ville ; projet de convention. — Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing : Réparation de pompes ; demande de M. le Maire de Pecquencourt. — Voirie municipale : Marchés de gré à gré ; approbation. Rue Victor-Hugo ; construction d'une chaussée pavée ; marché de gré à gré ; approbation. Publicité sur les écussons-réclames des candélabres de l'éclairage électrique. — Tramways : Police de la circulation des voitures ordinaires ; avis du Conseil municipal. — Fêtes publiques : Eclairage électrique : marché de gré à gré ; approbation. — Collège de jeunes filles : Externat : compte d'administration de l'exercice 1908 ; approbation. Externat ; budget supplémentaire de l'exercice 1909 ; approbation. Externat ; budget primitif de l'exercice 1910 ; approbation. — Collège de jeunes filles : Internat : compte d'administration de l'exercice 1908 ; approbation. Internat : budget supplémentaire de l'exercice 1909 ; approbation. Internat ; budget primitif de l'exercice 1910 ; approbation. — Caisse des Ecoles : Compte administratif de 1908 ; approbation. Budget supplémentaire de l'exercice 1909 ; approbation. — Théâtres : Projet de taxe somptuaire sur les spectacles ; vœu. — Comptabilité communale : Exercice 1908 ; compte administratif et compte de gestion ; approbation. Exercice 1909 ; budget supplémentaire ; approbation.

Affaires à traiter à huis clos. — *Communication de l'Administration.* — Service militaire : Soutiens de famille ; avis du Conseil municipal.

Rapports des Commissions. — Caisse municipale des retraites : Demande de liquidation de retraite proportionnelle : M. Cornaan Arthur, agent de police. Demande de liquidation de retraite proportionnelle : M. Rachez Henri, basculeur au service de l'Octroi. Demande de liquidation de pension : M. Leruste Louis, brigadier de police.

Pour les collégiens. — Nick Carter — Tartarin — Chapuzot et Bécasseau, dans une nouvelle série de Jean Drault, à 90 c., à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

La société de gymnastique la Jeanne d'Arc, qui s'est couverte de lauriers au Concours de Solesmes, a eu sa réception hier soir. Les gymnastes se sont réunis à la gare à sept heures et demie, et disparaissant sous les fleurs que leurs parents et amis leur avaient apportés, se sont dirigés vers leur local, où ils ont été félicités et où les vins d'honneur leur ont été offerts.

La société de gymnastique l'Espérance avait fêté ses succès la veille au soir. Une réception avait été réservée aux gymnastes à la Maison des Œuvres du boulevard de Strasbourg, où M. l'abbé Delille, curé du Sacré-Cœur, et M. l'abbé Bécue, directeur de la Société, étaient venus leur apporter leurs félicitations. Après avoir pris les vins d'honneur, la Société a défilé dans le quartier.

Cercle-Patronage Saint-Eloi. — La société de gymnastique « l'Abeille », qui, au Concours de Solesmes, a remporté en première division six premiers prix et deux seconds, n'aura ni réception, ni réunion cette semaine à cause de la retraite préparatoire à la solennité de l'Adoration. Les hommes et jeunes gens du Cercle sont particulièrement invités à assister tous les jours au salut de huit heures pour y entendre la parole forte et persuasive du R. P. Edmond.

La communion générale des sociétaires aura lieu dimanche prochain, à la messe de sept heures.

L' « Abeille » assistera le 14 juillet à l'Obit solennel de dix heures que la Chorale « Saint-Eloi » chantera pour le repos de l'âme de M. l'abbé Jean Laisnez, son ancien directeur, décédé au Canada, province de l'Alberta, le 9 mai dernier. A l'issue de cet office funèbre, la Société se rendra au local provisoire de la rue de Bavai, pour y fêter ses brillants succès de Solesmes et y recevoir les félicitations et les encouragements de M. l'abbé Coquériaux, doyen de Sainte-Elisabeth, et de ses dévoués Directeur, Président et Commissaires.

Harpe chromatique Pleyel. Vente et location. Seul représentant pour Roubaix-Tourcoing, Marcelli, 18, rue du Bois, Roubaix. — Téléphone 2065.

Brûlés par de l'eau bouillante. — Un ouvrier gazier, travaillant à la Société Anonyme de la rue du Curoir, M. Désiré Castel, démontait le bouchon du trou d'homme d'une chaudière.

Un violent jet d'eau bouillante restée dans la chaudière l'a atteint aux bras et aux jambes et lui faisant de profondes brûlures.

Le blessé, qui demeure rue Ma-Campagne, cour Flament, 1, a reçu les soins de M. le docteur Bernard, qui lui a prescrit un repos de six semaines.

— Un dégraisseur de la teinturerie-apprêt de MM. G. Browaeys et Cie, a reçu sur le pied droit de l'eau bouillante qu'il transportait. L'ouvrier, M. Albert Mouriez, 30 ans, demeurant fort Mulliez, 5, devra subir une incapacité de travail de près d'un mois.

Main sciée. — Un débiteur de bois de la fabrique de caisses P. Monbel et Cie, M. Emile Geldof, rue de Tunis, 30, à Croix, a eu l'index gauche pris par une scie en voulant en détacher un morceau de bois. Il a été sérieusement blessé et devra subir une incapacité de travail de trois semaines.

Une chute grave. — Mme Honorine Fontaine, 31 ans, rue Desaix, 40, est tombé sur le bâti d'un métier chez M. Dazin-Motte fils où elle est occupée comme bambrocheuse. Outre de multiples contusions, elle s'est luxé l'épaule droite et le poignet droit. Trois semaines de soins seront nécessaires à sa guérison.

Un garçon boucher blessé par son couteau. — M. Louis Brulois, 26 ans, garçon boucher chez M. Henri Seynave, rue du Moulin, 61, a reçu un couteau de boucherie sur la main droite. Il s'est fait une large blessure à l'index.

Les vols dans les usines. — Un trieur de déchets, Henri Lecocq, 33 ans, demeurant à Lys-lez-Lannoy, rue Chanzy, 19, se présentait, mardi soir, en état d'ivresse, au poste de police de la place Sainte-Elisabeth.

Les agents Hus et Palanchier, remarquant que ses poches étaient gonflées, le fouillèrent et le trouvèrent porteur de 12 cannettes de laine noire valant 6 fr. qu'il avoua avoir dérobées à l'établissement Cavrois-Mahieu, rue Monigolfier, où il travaille.

Lecocq a été conduit à Lille.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

BAPTÊME THOMAS Fils 5, rue Pri-z LILLE

du 30 juin

Naissances. — Omérine Vanhuysse, rue Bernard, 2. — Marcel Hermant, place d'Amiens, 3. — Albert Boucart, rue de Crouy, 6. — Adrienne Corman, quai de Wattrelos. — Louise Dereux, rue de la Potennerie, 32. — Yvonne Descheyer, boulevard de Cambrai. — Fernande Dusoulier, boulevard de Cambrai. — Marie Duyck, rue de la Barbe-d'Or, 52. — Pierre Horent, place de la Liberté, 26.

Mariage. — Balthazar Crommelinck, menuisier, rue Franklin, 125, et Marthe Maillard, visiteuse, rue de Soubise, 108.

Décès. — Albert Dansette, 23 ans, fileur, rue Vaucanson, 46. — Alfred Laga, 56 ans, domestique, place de la Liberté, 12. — Laurent Gutierrez, 20 ans, pâtissier, avenue Jules-Lagache. — Céline Voreux, 78 ans, sans profession, rue de Lille, imp. Six-Gadenne, 2. — Jules Henau, 5 jours, rue de la Banque, cour Lecomte, 6.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

Séances des 24, 26 et 27 juin 1909

CAISSE CENTRALE et SUCCURSALES		VERSEMENTS Nombre	VERSEMENTS Nouv. livrets	VERSEMENTS Sommes	REMBOURSEMENTS Nombre	REMBOURSEMENTS Sommes
Roubaix	Jeudi	53	13	13.604 »	41	10.961 »
	Samedi	81	13	16 562 »	77	31.118 86
	Dimanche	279	36	29 213 »	69	38.640 75
Lannoy		49	4	5.531 »	15	6 690 43
Croix		19	2	2.747 »	9	1.649 »
Wattrelos		50	3	6.569 »	3	3.112 29
Ascq		9	»	711 »	2	577 29
Totaux		516	61	75 606 »	216	87.759 55

Administrateurs du mois de juin

A Roubaix : MM. A. Vernier, G. Pirouvost-Dehau, A. Nédonsel, H. Pollet, Screpel, Léon Dazin, A. Grau-Duchange, Victor Despatures Fils, A. Fournier, Victor Dupont. — A Lannoy : M. Anselme Deffrennes. — A Croix : M. Jules Delescluse. — A Wattrelos : M. Laloy Fourdinnie. — A Ascq : M. Jean-Baptiste Crucq.

ORDRE DE SERVICE. — La caisse est ouverte pour les versements et les remboursements, les **jeudi et samedi de 9 à 10 h. 1/2 et le dimanche de 9 à 11 heures. Les opérations se font toutes simultanément.**

Les bureaux sont ouverts tous les jours, de 9 heures à midi, **pour les demandes de remboursement et renseignements de toute nature, ainsi que pour les règlements d'intérêts sur les livrets.**

Les remboursements partiels, dont le montant n'excède pas 500 francs, **sont payés à vue** (sans demande préalable), **pendant les heures de séance** (Samedi et Dimanche matin), sur la simple présentation du livret par le titulaire ou son fondé de pouvoir, **jusqu'à concurrence des fonds en caisse.**

Le Caissier : SCHERPEREEL.

LE TOUQUET-PARIS-PLAGE
Trois heures de Lille
MAGNIFIQUE DIGUE de 8 HECTARES
Inauguration le 1er juillet 1909
FORÊT DE 800 HECTARES
Pour tous renseignements et plans, s'adresser à la *Société Générale du Touquet-Paris-Plage* (Pas-de-Calais).

WATTRELOS

Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire de mai le dimanche 4 juillet 1909, à neuf heures du matin.

Concert public. — Jeudi 1er juillet, à huit heures et demie, sur la Grand'Place, concert par les Enfants de la Lyre et les Amis Réunis du Touquet.

Vagabondage. — Debruyne Aloïse, 42 ans, sans domicile fixe, sans profession, a été arrêtée par la gendarmerie pour vagabondage.

CROIX

Mort au régiment. — La mairie a été informée dans la journée d'hier de la mort d'un soldat de la classe 1907, incorporé en octobre dernier, au 151e d'infanterie, 9e compagnie, Jules Delattre, étudiant en pharmacie, demeurant avec son tuteur au n° 281 de la rue de la Makellerie. Ce dernier a été prévenu de la mort de l'orphelin.

Accidents de travail. — Au Peignage Holden et Cie, Gustave Dutilleul, hameau du Quesne, à Marcq-en-Barœul, s'est fait prendre l'index gauche dans un engrenage, en déclinchant son métier. 15 jours de repos. Docteur Barroyer.

— Un journalier, Pierre Dufermont, rue de la Brasserie, à Croix, se trouvait sur un wagon en déchargement dans la cour de l'usine quand il perdit l'équilibre et tomba sur le sol. Dans sa chute, il s'est fait une entorse au poignet gauche. 20 jours de repos. Docteur Bemoulin.

Vla les fraises ! 3 sous la pinte ! — De bon matin les habitants de la Place entendaient mercredi ce cri répété. A 3 sous la pinte, ce n'est vraiment pas cher, aussi le marchand de fraises, un nommé Jules Briand, 18 ans, demeurant rue de la Gare, à Fives-Lille, faisait une bonne recette. Malheureusement pour lui, le garde Roger, intrigué du prix plus que modéré de cette marchandise, voulut visiter la mesure, un litre en bois. Au fond de celui-ci, il découvrit, soigneusement dissimulés sous des feuilles de fraisier, 2 rondelettes épaisses qui diminuaient assez fortement le contenu du litre qui, ajoutons-le, n'était seulement pas poinçonné.

Marchand, marchandise et agent se rendirent au poste de police où M. le commissaire dressa procès-verbal.

CROIX. — Naissance. — Raoul Degezelle, rue de Wasquehal, 94.

WASQUEHAL

CAPREAU

MANŒUVRES DE LA TERRITORIALE

Mercredi matin, les habitants du Triez étaient heureux de saluer le 1er régiment territorial d'infanterie.

Les soldats des forts de Mons-en-Barœul et de Hondues devaient empêcher le passage des territoriaux de Lille. A 7 heures 1/2 les postes sont pris, les sentinelles placées, tout est prêt ; on voit des soldats à chaque coin de rue.

Vers 9 heures, le combat s'engage, l'attaque semble se porter sur le côté ouest du nouveau boulevard, la fusillade est même assez vive vers 10 heures.

La flanc-garde gauche qui était au Triez fut attaquée vers 10 h. 1/4 et dut se retirer sur Tourcoing, le long du canal. A 11 heures, on entend la sonnerie « Cessez le feu », les troupes viennent se ranger sur le nouveau boulevard, entre le Triez et la chapelle de Mouvaux. Peu après, la fumée s'élevait dans les airs, le café se préparait et allait réchauffer ces braves cœurs. Des essais de la nouvelle mitrailleuse ont été faits au cours de la manœuvre. La critique s'est faite devant le château Jouard.

Aujourd'hui, tous ces territoriaux diront adieu à la caserne ; ils ont brûlé leurs dernières cartouches.

Brûlé au bras. — Un ouvrier de l'usine Eyken-Leroy, M. Louis Brabant, domicilié rue de Lannoy, 24, à Flers, s'est brûlé au bras par des éclaboussures d'acide. Une dizaine de jours de repos. Docteur Bulin.

Une voiture dans une vitrine. — Un jeune ouvrier de M. Colman, rue de Wasquehal à Roubaix, arrivait hier soir vers 6 heures 1/2 dans la commune avec un attelage chargé de bois, destiné à M. Lecomte, boucher, rue Jean-Bart. Se trouvant rue Sadi-Carnot, il se trompa de route et s'engagea dans la rue d'Austerlitz : voyant alors qu'un barrage l'empêchait de passer, il fit faire demi-tour à l'attelage, qui, par malheur vint se jeter dans la vitrine de l'estaminet tenu par M. Chatelet-Roussel, à l'angle des deux rues, et y brisa cinq grands carreaux.

Après avoir fait constater les dégâts et s'être assuré que Colman les paierait, Mme Chatelet fit remettre de nouveaux carreaux.

FLERS-BREUCQ

Lâche agression. — Lundi soir, vers dix heures et demie, M. Emile Declœdt, 19 ans, garde-d'écurie à la brasserie Lepers frères, retournait reprendre son poste. Arrivé à la barrière du jardin, deux individus se jetèrent sur lui : le premier, Oscar Rennel, rue d'Hem, lui lança un coup de pied au genou, qui le fit culbuter ; le second, Henri Dhalluin, rue Labruyère, se servant d'un couteau, ou d'un instrument contondant, lui en asséna quelques coups sous le menton, et dans le côté.

L'infortuné jeune homme parvint à se dégager et alla demander du secours à M. Nicolas Wagner, maître valet à la brasserie, qui le pansa. Le docteur Butin a visité le blessé et lui a prescrit un repos d'au moins 8 jours.

Plainte ayant été déposée, la gendarmerie de Roubaix est venue enquêter hier dans la journée.

LANNOY

Effort. — Au tissage Parent et fils, rue Saint-Jacques, un tisserand, Bruno Vanderyne, 41 ans, demeurant au Petit-Lannoy s'est fait un effort en descendant une chaîne de son métier. Le docteur Coubronne lui a prescrit un repos de 15 jours.

Contrainte. — Les gendarmes ont arrêté en vertu d'une contrainte par corps, Legrand Augustin, 56 ans, journalier, sans domicile fixe et Pauwels Gaston, 19 ans, manœuvre de maçon, domicilié à Lannoy. Ecroués à la gendarmerie, ils seront conduits ce matin, à Lille.

ANSTAING

Arrestation d'un expulsé. — Les gendarmes de Lannoy ont mis en état d'arrestation Desmedt Théophile, sujet belge, recherché pour infraction à un arrêté d'expulsion.

HEM

Colombophile. — Dimanche 4 juillet, concours sur Saint-Just, chez M. Théophile Vaernevick, estaminet à la Place Verte. Mise, 0,75 centimes : un prix par six inscriptions.

Un tiers de rondelle de bière, don de M. Jean Desprets, brasseur, sera offert à la première série de trois pigeons non désignés.

HEM. — Du 30 juin. — Naissances. — Léon Lefebvre, Place. — Maria Demarque, Petit-Lannoy.

Décès. — Jules Gautier, 32 ans, Trie. — Edouard Verriest, 64 ans, Trie.

TOURCOING

Coin de terre et Foyer Tourquennois

Nous avons eu l'occasion de dire maintes fois combien était prospère l'œuvre des J. O. de Tourcoing et nous avons souvent fait allusion à l'œuvre annexe de l'Enseignement ménager qui en est le complément nécessaire, ainsi qu'à l'œuvre des Habitations ouvrières avec jardin qui en est le perfectionnement.

Ces heureux résultats sont dus en bonne partie au Congrès des J. O. de 1907, présidé par Mgr Delamaire.

Le Comité du Coin de Terre et du Foyer, désireux d'étudier à tour de rôle ces différentes œuvres familiales, organise pour le 18 juillet prochain un Congrès de l'Enseignement ménager et profitera de la circonstance pour inaugurer solennellement les habitations ouvrières.

Il existe à Tourcoing bien des œuvres d'enseignement pour les jeunes filles et pour les femmes, et dernièrement encore l'une d'elles pouvait présenter au public une exposition des plus intéressantes. Le Congrès, tout en nous faisant connaître les efforts considérables déjà réalisés sur tous les points de la ville, donnera, nous l'espérons, une impulsion profonde à ces œuvres si utiles à la classe ouvrière. Il montrera aux familles combien de facilités leur sont offertes pour se perfectionner dans la bonne tenue du ménage.

Les dames du cercle d'études de l'Enseignement ménager ont bien voulu répondre au désir du comité et prendre l'initiative de ce Congrès qui comportera une séance de travail et une séance solennelle de clôture.

Nous ferons connaître au cours de la semaine prochaine le programme détaillé du Congrès et les concours très appréciés sur lesquels les organisateurs peuvent compter pour en assurer le succès.

Réunion de Commissions. — La Commission des finances se réunira à l'Hôtel de Ville, vendredi à trois heures de l'après-midi pour examiner les questions suivantes : Compte administratif du maire et budget supplémentaire de 1909. — Comptes et budget supplémentaire du Collège des filles. — Vente d'une parcelle de terrain placé du Blanc-Seau. — Répartition du crédit de 10.000 francs prévu au budget pour les sociétés musicales.

— Les commissions du théâtre et des travaux tiendront une réunion vendredi à neuf heures et demie du matin pour étudier les améliorations projetées pour le théâtre.

Poutrelles, Fers, Aciers et tous métaux, Chauffage et Poêlerie Godin. P. et J. Six, Tourcoing.

Deux doigts ratissés. — Une jeune bâcleuse, Eléonore Bernaert, 13 ans 1/2, rue de l'Epinette, 49, a eu la main droite prise dans les peignes de son métier. Il en est résulté des plaies par ratissage de l'index et du médius droits qui entraîneront une incapacité de travail de 30 jours. Soins du docteur Desfossez.

Tombé d'un gitage. — Travaillant dans une maison en construction, rue Saint-Jacques, un ouvrier menuisier, Jules Prévost, 56 ans, demeurant rue du Vélodrome, 137, est passé au travers d'un gitage d'une hauteur de quatre mètres.

Dans sa chute il se fit une blessure aux reins. Le docteur Bonte lui a donné ses soins. L'incapacité de travail sera de douze jours.

Les deux jambes. — Floris Delberghe, 52 ans, désuinteur, rue Charles Wattinne, 7, a eu les deux jambes serrées entre deux tonneaux de désuintine. Il en est résulté des plaies contuses qui exigeront un repos de 12 jours. Soins du docteur Vienne.

Accidents de travail. — Pierre Vangheluwe, 42 ans, chauffeur, rue de Gand, 675, forte contusion de la face dorsale du pied droit par la chute d'un poids. Docteur Debuchy : repos de 10 jours.

— Emile Vandergutte, 16 ans, rattacheur, rue de Madagascar, 21, plaie infectée du médius droit. Docteur Vanneufville ; repos de 8 jours.

— Albert Bossuyt, 28 ans, apprêteur, rue Verte, 27, entorse du pied droit. Docteur Bourgois ; repos de 10 jours.

— Jules Maihon, 45 ans, rattacheur, rue Achille-Testelin, 217, s'est arraché l'ongle du pouce gauche en heurtant le brise-marisage de son métier. Docteur Defossez ; repos de 15 jours.

— Jules Vernes, 42 ans, menuisier, rue St-Blaise, entorse du genou droit avec hydarthrose à la suite d'une chute. Docteur Huriez ; repos de 15 jours.

Caisse Commerciale de Roubaix
V. LEMOIGNE & Cie
ROUBAIX-TOURCOING
Renseignements sur toutes valeurs. — Comptes-courants - Chèques sur l'étranger
Correspondant pour l'étranger
CAISSE COMMERCIALE, MOUSCRON

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 30 juin

Naissance. — Robert Lescoq, rue Franklin, 25.

Mariage. — François Douterluingne, employé au chemin de fer, et Léopoldine Vareux, sans profession.

RONCQ

Succès scolaire. — Mlle Sophie Boidin, élève des Sœurs de Sainte-Thérèse, vient de passer avec succès les examens du brevet élémentaire. Toutes nos félicitations à l'élève et aux maîtresses.

RONCQ. — Du 30 juin 1909. — Naissances. — Céline Lerouge, rue du Dronkaert. — Antoinette Gilles, au Chemin-Vert.

Pour vos cheveux, employez **Pétrole Hahn.**

MOUVAUX

Paroisse Saint-Germain. — Demain, vendredi, a lieu à la paroisse Saint-Germain, la fête de l'Adoration. Les paroissiens seront heureux de venir prier Notre-Seigneur et solliciter les bénédictions du ciel sur la paroisse.

La grand'messe de dix heures sera chantée par M. l'abbé Lepoutre, curé de Neuville-en-Phalempin.

Le soir, à huit heures, le sermon sera donné par M. l'abbé André, prédicateur du Triduum de l'Adoration. La cérémonie se terminera par un salut et par la procession du T.-S. Sacrement dans l'église. Les hommes et les jeunes gens de la paroisse se feront un devoir de venir, après leur journée de travail, former une magnifique escorte au Dieu de l'Eucharistie.

Accidents de travail. — A l'usine Lorthiois frères, Jean Prohowski, 35 ans, rue des Francs, 32, à Tourcoing, s'est piqué au bras droit avec une aiguille, 8 jours de repos. Docteur Decherf.

— Charles Messelier a reçu un éclat de meule dans l'œil, en arrangeant sa meule à moutarde. 15 jours de repos. Soins du docteur Deldalle.

MOUVAUX. — Décès. — Elisa Crochon, 75 ans, à l'Hospice. Funérailles vendredi, à huit heures et demie.

IODINE SEYAERT. — Recommandée par les Docteurs aux enfants chétifs. — Succès certain, 21, rue Faidherbe, Lille, et toutes pharmacies.

AVESNES

SÉMERIES

UN PÊCHEUR SE NOIE

Lundi après-midi, les frères Charles et François Mozin, tourneurs en bois, se livraient à la pêche à l'épervier dans l'Helpe Majeure. Ils étaient montés sur un radeau confectionné avec des planches mal assujetties.

En lançant l'épervier, Charles Mozin fit chavirer le radeau. Les deux pêcheurs tombèrent à l'eau. François put en sortir, mais son frère Charles y resta. On ne retrouva son cadavre que le lendemain.

LE DRAME D'EPPE-SAUVAGE

Le malheureux Lévêque, ce fou qui blessa si grièvement de plusieurs coups de faulx le docteur Moret qui venait le soigner, a été transféré dans l'asile d'aliénés de Lommelet, près de Lille.

DÉPÊCHES de la NUIT

Informations parlementaires

A LA COMMISSION DU SUFFRAGE UNIVERSEL

La commission du suffrage universel réunie sous la présidence de M. Charles Benoist, s'est occupée aujourd'hui des moyens à prendre pour faire discuter la réforme électorale avant la séparation des Chambres.

M. Joseph Reinach a demandé qu'on rappelât une fois de plus par lettre au président du conseil, les engagements qu'il avait pris au nom du gouvernement, de saisir la Chambre d'un projet concernant la réforme électorale.

La commission a fait observer que depuis le mois de novembre, elle avait échangé à ce sujet avec le président du conseil une longue correspondance qui n'avait eu aucun résultat.

Malgré les promesses de M. Clémenceau il n'en avait pas encore délibéré au conseil des ministres. Aussi il importait que des explications fussent demandées en séance publique, au gouvernement, sur ses intentions.

Dans ces conditions le projet d'une nouvelle lettre à M. Clémenceau a été écarté et on attendra la réponse que doit faire M. Clémenceau.

L'incident Knight-Milliès-Lacroix

Paris. — Il paraît absolument certain que dans la soirée M. Knight enverra ses témoins à M. Milliès-Lacroix.

Une rencontre semble inévitable.

Tous nos lecteurs nous câblent : Rien de meilleur que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est vrai.

L'affaire Lemoine

NOUVEAUX INCIDENTS
JUGEMENT LUNDI

Après une suspension, l'audience est reprise.

Me Labori fait de nouveau le procès de Wernher, et il conclut en disant que le public applaudirait à l'acquittement de Lemoine et réserverait sa flétrissure à M. Wernher.

Me Barboux reprend la parole et fait à Me Labori des reproches amers.

Me Labori entre dans une violente colère et réplique à son adversaire en termes cinglants.

Le président, très ennuyé de la tournure, s'empresse de mettre l'affaire en délibéré en disant que le jugement sera rendu lundi prochain.

A la sortie la foule a manifesté fortement.

Chez les mineurs anglais

PAS DE LOCK-OUT

Londres. — Le lock-out, que l'on croyait imminent, est tout au moins ajourné. Le ministre du commerce a offert son arbitrage. Les Compagnies minières ont consenti à appliquer